

Question de droit

Par **Booker**, le **22/09/2014** à **09:18**

Bonjour à tous !

Je me pose une question, dans un de mes cas pratiques, un justiciable a saisi le juge des référés en juin, et un mois plus tard, le juge de grande instance qui a donc transmis au juge de la mise en état.

Quel est le juge compétent ? J'ai commencé mes recherches en me disant que le premier juge saisi est compétent tant qu'il n'a pas statué, qu'en dites vous ?

Bien à vous !

Par **Booker**, le **22/09/2014** à **09:19**

Une personne peut-elle me reformuler le titre en "question de droit : quel juge compétent ?" svp :), merci !